

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LEVIE**

Nombre de membres afférents au conseil : 15
En exercice : 14
Qui ont pris part à la délibération : 11

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001424-20230628-D23023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2023

Date de la convocation : 19/06/2023

Date d'affichage : 19/06/2023

Objet de la délibération : DESIGNATION D'UN COORDINATEUR
COMMUNAL ET DE DEUX AGENTS RECENSEURS

SEANCE DU 28 JUIN 2023

L'an deux mil vingt trois

Et le vingt-huit juin

A 17 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LEVIE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M. de LANFRANCHI Alexandre, Maire.

Etaient présents : de LANFRANCHI Alexandre ; de LANFRANCHI Jean Marc ; de LANFRANCHI Emmanuelle ; DE PERETTI DELLA ROCCA Don Napoléon ; DERUDAS Denis ; MAESTRATI Jean-Napoléon ; MONDOLONI Antoine, PEDINIELLI Pierre, CUCCHI-FRESI Françoise, François VALLI ; Jacques SERENI

Etait absent : LUCIANI Maria Lisa ; DUFOUR Josée ; ROCCA SERRA LIAUTAUD Marie Louise,

Ont donné pouvoir : néant

Mme DE LANFRANCHI Emmanuelle a été nommée secrétaire.

Le Maire informe le conseil Municipal qu'il y a lieu de nommer, en vue du recensement de la population qui aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024, un coordinateur communal et deux agents recenseurs.

Le Conseil Municipal

Ouï cet exposé

Et après en avoir délibéré

Désigne DE LANFRANCHI Jean Marc comme coordinateur communal ;

Autorise le Maire à recruter les deux agents recenseurs ;

Chacun des agents percevront une rémunération, les crédits budgétaires seront donc inscrits pour le budget 2024.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire

Alexandre de LANFRANCHI